

# Gestion et exploitation d'entreprise agricole

## Ce programme est-il fait pour vous ?

- Vous avez un intérêt pour l'agriculture, pour les productions animales et végétales.
- Vous aimez être en contact et travailler avec des animaux.
- Vous êtes préoccupé par les questions de l'environnement et du développement durable.
- Vous avez des aptitudes pour l'entrepreneuriat et la gestion.
- Vous désirez travailler à titre de gestionnaire, de propriétaire ou de gérant d'entreprises agricoles.



Marie-Michelle Nadeau, Charline Turcotte et Audrey Abbruzese, stagiaires en Belgique à l'été 2009

# agricole

## Pourquoi choisir Lévis-Lauzon ?

- Accessibilité à une serre et à une ferme-école à l'usage exclusif des étudiants.
- Accès à des fermes collaboratrices et à des fermes de stage.
- Utilisation de logiciels agricoles.
- Santé et sécurité au travail et agriculture durable intégrés aux cours.
- Encadrement personnalisé des étudiants.
- Vie étudiante riche et diversifiée.
- Plusieurs bourses sont accessibles.
- **Possibilités de stages internationaux (Belgique et France).**
- **Productions animales (lait, porc, bœuf, mouton, chèvre, autres).**
- **Productions végétales (céréales, herbages, autres).**



Valérie Parent-Hudon, gagnante « Chapeau les filles » 2009

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Répondre aux conditions d'admission au collégial

## MILIEUX DE TRAVAIL

- Les diplômés en *Techniques de Gestion et exploitation d'entreprise agricole* peuvent envisager les carrières suivantes:
  - œuvrer à titre de gérant d'entreprise, dans des services agricoles (clubs d'encadrement technique, syndicats, associations, coopératives, représentation, renseignements, etc.);
  - 1) s'établir dans une entreprise agricole;
  - 2) démarrer sa propre entreprise.
  - 3) Agir, à titre de gérant d'entreprise agricole ou comme technicien-conseil dans des entreprises d'approvisionnement de services et de commercialisation (association de producteurs, meuneries, coopératives agricoles, organismes gouvernementaux et privés, services financiers, etc.)

## Taux de placement et salaire \*

- 100 % en emploi
- Salaire horaire initial moyen : 12,50 \$
- Salaire annuel initial moyen : 26 000 \$

\* Selon la Relance des finissants du secteur technique de l'année 2008, réalisée six mois après la fin de leurs études par le Service d'aide à l'emploi.

Les détenteurs  
d'un diplôme d'études  
collégiales sont admissibles  
à une prime d'aide  
à l'établissement en  
agriculture de 40 000 \$



PROGRAMME OFFERT  
EN ALTERNANCE  
TRAVAIL-ÉTUDES (ATÉ)



ADMISSIBILITÉ  
À L'ENTENTE IUT